

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les finances publiques

Relevé de décision n°3 – Mardi 13 octobre 2026

Présidence de Madame

Florence Sautejeau

Membres présents : Nathalie BERRIAU, Jeanne BOT, Éric CHENUT, Hippolyte D'ALBIS (en visio), Stéphane HEIT, Magali PLOVIE (en visio), Jean-Yves SABOT, Florence SAUTEJEAU, Pierre-Étienne VANDAMME (en visio), Mathilde VIENNOT

Membres excusés : Jocelyne CABANAL, Aurélie HUAUMÉ, Xavier JARAVEL, Jean-Luc TAVERNIER

Invités et observateurs : Juliette AGEZ (DPC), Anthony Aly (Cabinet), Elio CHARBONNIER (DPC), Sandra MALUMBA (DICOM), Kenza OCCANSEY (Cabinet), Claire-Aline SERRAULT (DPC), Romain VARENE (Eurogroup consulting / Collectif animation)

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les finances publiques (CCFP) s'est réuni, mardi 13 octobre 2026, sous la présidence de Mme Florence Sautejeau, et a arrêté les décisions suivantes :

Lettre de cadrage du mandat des citoyennes et citoyens

A la suite de l'examen de derniers amendements proposés par le Comité de gouvernance, les membres valident la version définitive de la lettre de cadrage.

Script pour le tirage au sort

Le Comité de gouvernance valide le script proposé pour le tirage au sort des citoyens et souligne la nécessité de reprendre exactement la question du mandat validée par le Bureau ainsi que les termes de la lettre de cadrage

Plan du socle documentaire

Concernant le socle documentaire, le Comité de gouvernance valide le plan, structuré autour de 4 parties :

1. Les notions fondamentales. Cette partie s'apparente à un glossaire : termes de base, principaux acteurs, recettes, dépenses, solde budgétaire, dette publique, les méthodes de décision, etc.
2. Le diagnostic de la situation actuelle. Cette partie présente l'état des finances publiques, leurs évolutions des dernières années et quelques comparaisons internationales. Avec la première, cette partie constitue la base strictement neutre et objective, centrée sur les faits.
3. Les grandes controverses. Cette partie tente de récapituler les grandes controverses autour de trois champs : les questions macro qui structurent les

discussions budgétaires, les leviers d'action sur les finances publiques, puis les domaines d'action publique, qui renvoient aux choix et aux priorités.

4. Les ressources institutionnelles et pédagogiques. Quasi-annexe, cette partie sera renommée « Pour aller plus loin ». Elle recense les rapports existants (institutions, think tanks, etc.) susceptibles de nourrir la réflexion des citoyens.

En outre, le Comité de gouvernance rappelle la nécessité d'un document court, pédagogique et décliné en des formats alternatifs afin de favoriser l'appropriation de toutes et tous.

Chercheurs-observateurs

L'appel à manifestation d'intérêts visant à permettre à des chercheurs-observateurs de suivre la Convention sera rendu public dans les prochains jours, pour un délai de 3 semaines. Selon le nombre de candidatures reçues, une sélection pourra être réalisée par le Comité de gouvernance, sur la base de critères transparents.